

CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR

Dénomination et siège de l'établissement :

INSTITUT DES ARTS ET METIERS

Rue d'Arlon, 112 - 6760 VIRTON

Enseignement secondaire **Technique**

Section de **Qualification**

Orientation d'études : **TECHNICIEN EN INFORMATIQUE (16)**

Le soussigné, Crucifix, Olivier,

chef de l'établissement susmentionné, certifie que :

Gallez, Arnaud

né à Arlon, le 16 décembre 2006

a obtenu le présent certificat à l'issue de l'année scolaire 2023-2024 en qualité d'élève régulier, dans l'établissement, l'enseignement, la section et l'orientation d'études susmentionnés.

Il atteste que toutes les prescriptions légales et réglementaires ont été respectées.

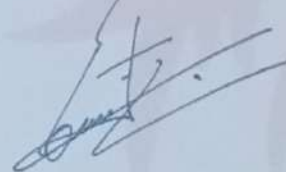
En foi de quoi, il délivre le présent titre.

Donné à VIRTON, le 10 juillet 2024.

Le titulaire,



Le chef d'établissement,



Au nom du Gouvernement de la Communauté française,

La Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire, en application du décret du 25 avril 2008 visant à renforcer la gratuité dans l'enseignement de la Communauté française par la suppression des droits d'homologation des diplômes et par la simplification des procédures afférentes à leur délivrance, confirme par l'apposition du présent sceau que ce Certificat est délivré dans le respect des prescriptions légales en vigueur en Communauté française.

Fait à Bruxelles, le 15 janvier 2025.

Sceau du Ministère

